



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 3 juillet 2019



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

SOMMAIRE

- **Téléphérique Urbain Sud : avis favorable de la commission d'enquête** P. 3

- **22 nouvelles œuvres d'art pérennes pour la 3^{ème} ligne de métro et sa connexion à la ligne B** P. 6

Points d'info

- 🔊 **Concertation Linéo 10 et prochaines étapes du Réseau structurant** P. 8
- 🔊 **La Mobilité Intégrée, un processus au cœur de l'innovation pour Tisséo** P. 11
- 🔊 **Accessibilité : un travail de fond en continu avec les jeunes, en direction des personnes handicapées** P. 12
- 🔊 **Oeuvres d'art du Réseau Tisséo : partenariat avec les étudiants et l'Université Jean Jaurès** P. 14
- 🔊 **Agenda travaux : Ma ligne A en XXL, les parcs-relais** P. 14



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Téléphérique Urbain Sud

Avis favorable et conclusions de la Commission d'Enquête Publique

L'enquête publique du Téléphérique Urbain Sud qui s'est déroulée **du 11 février au 18 mars 2019** était destinée, comme l'indique l'article L123-1 du code de l'environnement : « à assurer l'information du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement... Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision »

L'objet général de cette enquête était donc d'informer l'ensemble de la population du projet de téléphérique urbain sud et de recueillir les avis. Cette enquête publique unique comprenait trois objets :

- **La déclaration d'intérêt général du Téléphérique Urbain Sud ;**
- **La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Plan Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse ;**
- **L'instauration d'une servitude d'utilité publique pour le survol des propriétés privées** via une enquête parcellaire.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier et les registres destinés à recevoir les observations ont été mis à la disposition du public au siège de Tisséo Collectivités, au siège de Toulouse Métropole, dans la mairie de quartier de Niel et la mairie de Ramonville-Saint-Agne. Le dossier était également consultable en format numérique sur le site internet de la Préfecture et de Tisséo Collectivités.

Globalement, la commission d'enquête considère que **l'enquête publique s'est bien déroulée**, aucun incident n'étant à signaler.

Tous modes d'expression confondus, l'enquête publique a recueilli **398 contributions**, dont 370 sur le registre dématérialisé, 24 sur les registres papier, 1 par la messagerie électronique, et 3 par courrier. Ces contributions ont été classées par la commission d'enquête selon plusieurs thématiques.

Il est constaté que **55% des contributions concernent le site Oncopole**. Sont aussi particulièrement nombreuses (20% des contributions) **les inquiétudes et demandes de la communauté éducative, élèves, parents et membres du personnel du Lycée Bellevue**.

Parmi toutes ces contributions vis-à-vis du projet, **66% sont très favorables, favorables ou favorables avec réserves** simples ou fortes, 12 % sont défavorables ou très défavorables, le solde ne se prononce pas mais émettent des inquiétudes ou questions.



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Après l'analyse des avantages et des inconvénients du projet, la commission d'enquête a émis un **AVIS FAVORABLE** au projet de construction du Téléphérique Urbain du Sud de Toulouse **pour chacun des 3 objets** de l'enquête, ces avis étant assortis :

■ pour la déclaration d'intérêt général

- de **1 Réserve** relative à la nécessité, pour le maître d'ouvrage, de s'engager à **mettre en œuvre des mesures adaptées de protection acoustique** (traitement de façade) en fonction des résultats constatés sur les mesures à réaliser postérieurement à la mise en service.
- de **4 recommandations** relatives à :
 - o L'intermodalité : mise en œuvre (en concertation avec Toulouse Métropole) de mesures d'amélioration des conditions de circulation et de stationnement aux abords des stations (essentiellement sur l'Oncopole) et de mesures en faveur de garages à vélos aux stations ainsi qu'en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
 - o La sécurité : instauration de patrouilles par la Police Nationale et Municipale pendant et hors des horaires de fonctionnement, prise en charge de mesures compensatoires adaptées et ciblées à la réalité de l'impact (intrusion visuelle) du projet en concertation étroite avec le Conseil d'administration du Lycée Bellevue, et réalisation de contrôles ponctuels de la qualité de l'air dans les cabines.
 - o L'économie : prise de dispositions prudentielles pour l'achat de nouvelles cabines, et anticipation de la prise en compte financière éventuelle de mesures compensatoire.
 - o Environnement / Ecologie : mise en œuvre des mesures proposées dans le dossier d'enquête, et dans les mémoires en réponse à l'avis de la MRAe et à la commission d'enquête.

■ pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

- de **2 recommandations** relatives d'une part à la nécessité de mise en œuvre des mesures éviter/réduire/compenser transcrites dans le dossier d'enquête, et d'autre part à leur intégration (en concertation avec Toulouse Métropole) dans le PLUi-H, lors d'une prochaine révision de celui-ci.

■ pour la servitude d'utilité publique de survol

- de **1 recommandation** relative à la nécessité de poursuivre les négociations à l'amiable avec les propriétaires impactés par la servitude de survol.

Il est à noter qu'au-delà de la formulation de ces avis favorables, la commission d'enquête a, dans son rapport et ses conclusions, très **largement développé les arguments justifiant de l'intérêt général du projet**, tout comme elle a souligné la **qualité du dossier d'enquête** ainsi que les **efforts particuliers consentis par le maître d'ouvrage en matière de concertation**, préalablement à l'enquête publique.



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Déclaration d'Intérêt Général du Projet de Téléphérique Urbain Sud et démarrage des travaux

Lors du Comité Syndical du 3 juillet 2019, Tisséo Collectivités a voté la déclaration de projet dans laquelle :

- il **prend acte de l'avis favorable de la Commission d'enquête** au projet du Téléphérique.
- il **confirme l'intérêt général** du projet de téléphérique et sa décision de réaliser celui-ci,
- il **lève la réserve** émise par la commission d'enquête, en s'engageant sur les actions demandées,
- il **prend en considération** les recommandations émises par la commission d'enquête, en s'engageant sur les actions demandées.

Dès lors,

- **Le Préfet peut prendre les arrêtés** instaurant les servitudes de survol sur les parcelles concernées ;
- **Tisséo Ingénierie peut lancer les travaux**, dès que les dernières autorisations administratives auront été obtenues des services de l'Etat.

Le démarrage effectif des travaux est ainsi prévu pour septembre 2019, toutefois les premiers travaux préparatoires vont être lancés dès cet été. Le lancement de ces travaux s'accompagne de la mise en place d'une navette spécifique pour desservir l'Hôpital de Rangueil, en lieu et place de la ligne 88.

Financement du projet de Téléphérique Urbain Sud : dépôt d'une demande de subvention au titre du fonds européen de développement régional (FEDER)

Une demande de subvention de 6,6 millions d'euros au titre du fonds européen de développement régional (FEDER) a été déposée dans le cadre de l'axe prioritaire relatif à la transition énergétique et de l'objectif visant à accroître le report modal des passagers de la route vers les autres modes de transport en vue de traiter l'engorgement urbain. Ce financement servira pour les dépenses de réalisation de Téléphérique Urbain Sud : travaux d'infrastructures, bâtiments, systèmes et équipements des futures stations Oncopole, Centre Hospitalier Universitaire Rangueil et Université Paul Sabatier.



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

22 nouvelles œuvres d'art pérennes pour la 3^{ème} ligne de métro et sa connexion à la ligne B

Aujourd'hui, la 3^{ème} ligne n'est plus seulement un dossier d'études mais est bel et bien entrée en phase concrète de réalisation du projet. A l'occasion du Comité Syndical du 3 juillet 2019, de nombreuses délibérations ont été votées en ce sens. Tisséo Collectivités a en particulier pris une décision visant à développer son patrimoine artistique dans les futures stations de la 3^{ème} ligne de métro.

Depuis les années 90, Tisséo mène une politique volontariste visant à développer, à conserver et à valoriser son patrimoine artistique. Ainsi 48 œuvres d'art ont été commandées en 25 ans, une trentaine d'œuvres ont été restaurées entre 2013 et 2019 et des actions de valorisation ont été entreprises qui ont permis la découverte ou la redécouverte de ce patrimoine par les publics.

Tisséo Collectivités souhaite se situer dans la continuité de cette politique en intégrant une œuvre d'art pérenne dans chacune des 22 stations de la troisième ligne de métro et de sa connexion à la ligne B.

L'estimation budgétaire pour la conception, l'intégration, la réalisation, la livraison et l'installation de ces **22 œuvres d'art** dans les stations de métro de la 3^{ème} ligne de métro et de la connexion ligne B est de **4 M€ HT**.

Pour ce faire, Tisséo Collectivités va lancer un concours qui se déroulera en deux phases :

- La première phase permettra de sélectionner les artistes admis à concourir : Il s'agira d'un appel à candidatures qui permettra au jury de **sélectionner jusqu'à trois artistes admis à concourir par station**. Les artistes finalistes seront répartis sur les différentes stations par le jury de concours. L'échéance de cette première phase est prévue pour **décembre 2019**.
- La deuxième phase du concours permettra de **retenir un projet lauréat par station** parmi, au maximum, trois propositions concurrentes. L'échéance de cette deuxième phase est prévue en **juin 2020**.

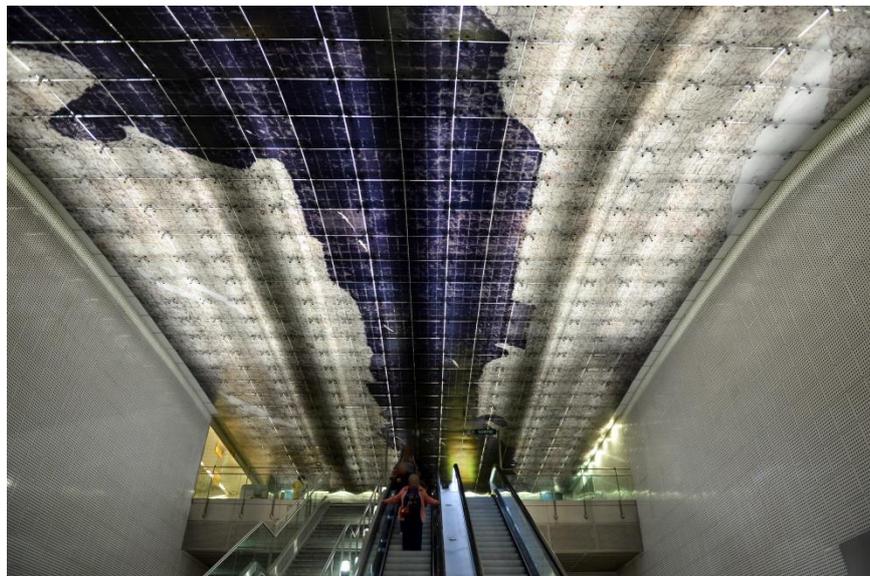
Les enseignements tirés du passé ont été pris et il sera demandé aux artistes de prendre en compte les modalités de maintenance et d'entretien de l'œuvre dans un espace ouvert au public et aussi contraint qu'une station de métro.

Par ailleurs, l'intérêt de lancer aussi rapidement ce concours, permettra aux architectes des différentes stations et aux artistes qui seront retenus, de bien travailler sur l'intégration de l'œuvre dans son environnement. Ainsi, un cahier des charges sera établi et remis aux candidats, à l'issue de la première phase, pour que les artistes prennent en compte les préconisations dans leur proposition.

Le suivi technique des projets sera assuré par Tisséo Ingénierie en étroite collaboration avec Tisséo Collectivités qui en assurera le suivi artistique.



Ligne B Station Saouzelong – Œuvre sans titre de Monique Frydman



Ligne B Station Carmes – La Voie lactée de Jean-Paul Marcheschi



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Points d'info

🔊) Un bilan positif pour la concertation Linéo 10 et prochaines étapes du Réseau structurant

La concertation de Linéo 10 s'est déroulée du 6 au 29 mai 2019. Destinée à informer le grand public sur le projet structurant de desserte du nord de l'agglomération, elle a recueilli plus de 150 contributions et réuni environ 250 personnes lors de la réunion publique du 28 mai à Aucamville.

De nombreuses thématiques ont été abordées dans les contributions écrites et par les personnes qui sont intervenues lors de la réunion publique : aménagements des voiries, stationnement, itinéraire de L10, vélo, covoiturage, restructuration du réseau bus autour de L10, parkings-relais, positionnement des arrêts,

Les avis formulés sur le projet soumis à la concertation du public peuvent être regroupés selon les 5 thématiques principales suivantes et ont fait l'objet de réponses de Tisséo Collectivités.

- 1/ Les aménagements dans le centre d'Aucamville et la problématique du stationnement
- 2/ L'opportunité du projet Linéo 10
- 3/ L'itinéraire et les arrêts du Linéo 10, et le réseau bus associé
- 4/ Les aménagements de voirie envisagés, hors centre d'Aucamville
- 5/ Les parkings-relais

Après cette période de concertation, plusieurs enseignements peuvent être tirés :

- Tout d'abord, les objectifs de la concertation préalable ont été atteints : le dispositif mis en place a permis d'informer les acteurs concernés, de recueillir leurs avis et leurs propositions, d'identifier leurs attentes et leurs besoins.
- Le public qui s'est exprimé était constitué d'habitants des communes concernées (riverains directs du projet ou non), d'élus de communes, de représentants d'associations locales (de quartier, de commerçants).
- Pour la majorité des contributions **le projet Linéo 10 est considéré comme opportun**, dans la mesure où il améliorera l'offre en transports en commun dans le secteur nord à court terme, avant réalisation des autres projets structurants à moyen terme (3^{ème} ligne de métro, AFNT, BUN).
- Cependant, de nombreuses contributions indiquent une forte opposition à la suppression du stationnement dans le centre d'Aucamville, et parfois à tout réaménagement de la Route de Fronton dans le secteur commerçant.



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Suite à cette concertation, Tisséo Collectivités a décidé de poursuivre le projet Linéo 10, en portant une attention particulière aux remarques issues de la concertation, et notamment :

- **Expliciter l'intérêt et les gains attendus du projet Linéo 10** pour le territoire nord afin d'asseoir l'opportunité du projet ;
- **Confirmer qu'aucun aménagement n'est prévu dans l'hypercentre d'Aucamville** et que la réalisation des aménagements supprimant des places de stationnement au sud du centre d'Aucamville ne seront réalisés qu'une fois les **places de stationnement compensées** ;
- **Prévoir des temps d'échanges sur l'adaptation du réseau bus autour du Linéo 10** première phase, ainsi que sur les évolutions du tracé du L10 à terme ;
- **Prévoir des temps d'échanges sur les aménagements de voirie envisagés sur la Route de Fronton hors centre d'Aucamville**, notamment dans les secteurs contraints, lorsque les études avant-projet auront été réalisées.

Les échanges se poursuivront tout au long du projet, permettant notamment de présenter plus en détail les aménagements prévus au fur à mesure de leur élaboration.

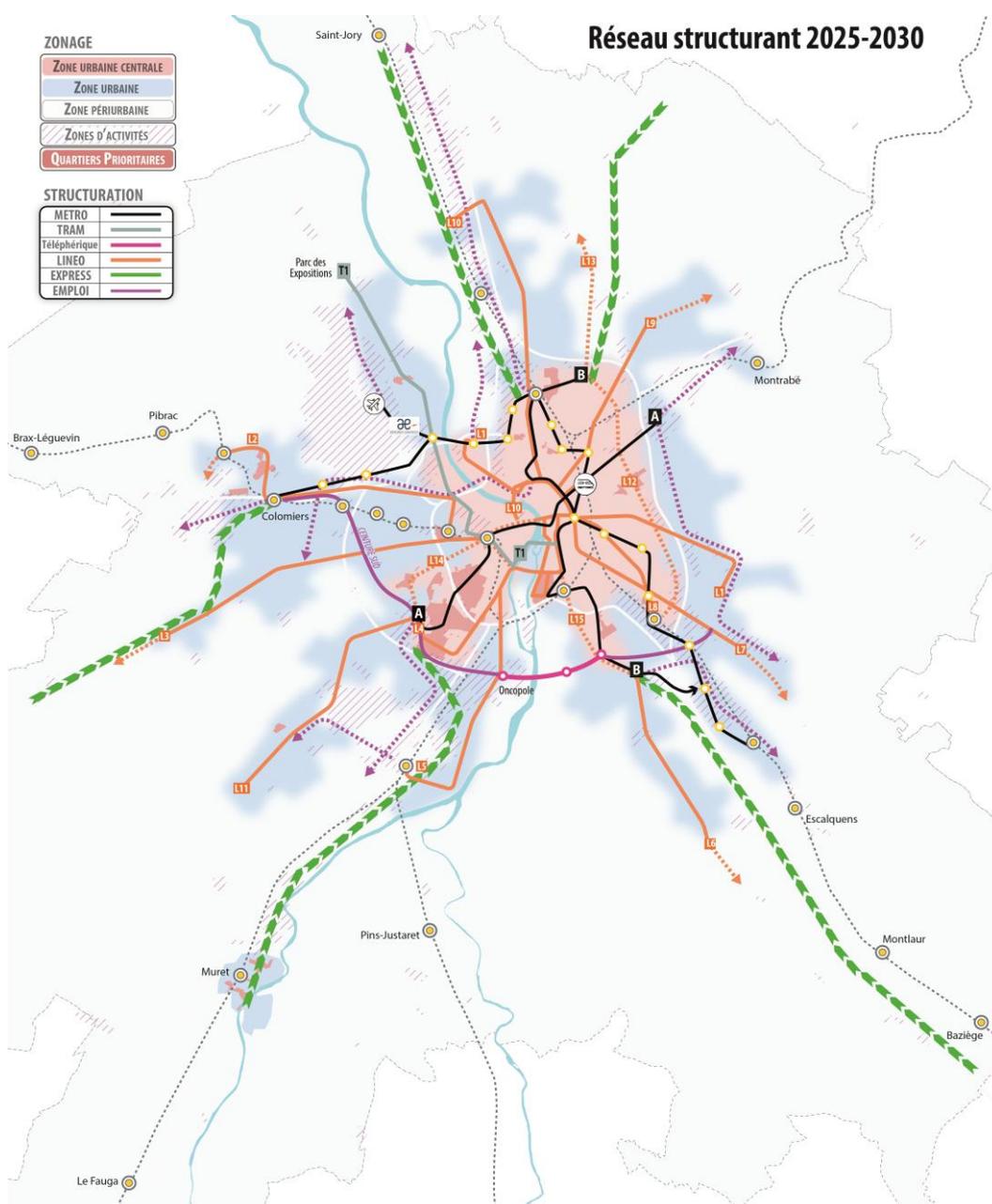
Le projet Linéo dans son ensemble vise à apporter une réponse au développement démographique et économique de l'agglomération toulousaine qui va entraîner d'ici 2025 environ 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires.

Suivant le planning annoncé, aujourd'hui 7 axes Linéo sont en service, Linéo 10 sera le dixième en 2021 après le lancement le 2 septembre prochain de Linéo 4 (Basso Cambo – Cours Dillon) et en décembre de Linéo 5 (Portet sur Garonne - Toulouse Empalot).

Depuis leur mise en service, la fréquentation a augmenté sur tous les Linéo par rapport aux anciennes lignes de bus sur les mêmes tracés :

- Linéo 1 (Sept Deniers – Fonsegrives Entiere) : +32%
- Linéo 2 (Colomiers – St-Martin – Arènes) : +37%
- Linéo 3 (Plaisance – Tournefeuille – Toulouse Arènes) : +29%
- Linéo 6 (Ramonville – Castanet Tolosan) : +25%
- Linéo 7 (St-Orens – Cours Dillon) : +10%
- Linéo 8 (Marengo-SNCF – Gonin) : +2%
- Linéo 9 (L'Union Grande Halle - Empalot) : +12%

De prochaines étapes vont venir compléter le Réseau structurant avec les projets **Linéo 11 (Frouzins – Toulouse Basso Cambo)**, **Linéo 12 (zones Borderouge – Roseraie – Terrasse – Montaudran)** et une première **Ligne Express Muret Basso Cambo**. Ce nouvel axe de 17 km relie la commune de Muret à Toulouse via Roques sur Garonne et Portet sur Garonne en desservant 15 arrêts. Ce nombre faible d'arrêts lui confère le caractère express destiné à desservir les gros générateurs d'emplois et d'activité économique du secteur. La concertation se déroulera du 26 août au 27 septembre 2019.





Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

1)) La Mobilité Intégrée, un processus au cœur de l'innovation pour Tisséo

Tisséo Collectivités poursuit sa feuille de route concernant la Mobilité Intégrée à horizon 2025.

Cette volonté d'améliorer l'attractivité du réseau par des outils innovants visant à faciliter le parcours des voyageurs, a été mise en œuvre concrètement lors du Comité Syndical du 3 juillet. Le marché pour les études et le développement des adaptations matérielles et fonctionnelles du système billettique de Tisséo avec la société CONDUENT a été signé lors de cette séance.

Le système billettique actuel nécessite aujourd'hui la mise en œuvre, non seulement d'opérations de remise à niveau pour anticiper les risques d'obsolescence, mais aussi **d'intégration des nouvelles technologies (internet, téléphonie mobile,...) pour que le système assure un niveau de service cohérent avec le marché et les attentes des utilisateurs** (dématérialisation des canaux de vente, adaptations aux demandes de mobilité à plusieurs modes, compte client unique, fusion distribution et information voyageur,...)

Ainsi, deux opérations pilotes sont prévues en 2020 / 2021 :

- Le compte client unique : le but est de simplifier et d'enrichir la relation entre le réseau Tisséo et le voyageur. Grâce à cette évolution, le client pourra effectuer avec un même support la consultation de son compte utilisateur, l'utilisation des différentes appli Tisséo, l'achat de ses titres de transport, la consultation des informations utiles pour voyager, le guidage temps réel tous modes y compris routier,...)
- Le paiement par carte bancaire (Open Media) : le but de cette expérimentation est de libérer le client des contraintes de supports multiples pour une plus grande souplesse d'utilisation pour les usagers occasionnels notamment.

L'ensemble de ces études, expérimentations et développements permettront de préparer la billettique et **l'ensemble des équipements qui seront installés sur la 3^{ème} ligne de métro**. Ils s'inscrivent dans une démarche globale visant à mieux appréhender et à moderniser le parcours des clients dans les stations de métro.

Mobilité Intégrée horizon 2025...

- Faciliter les déplacements par une tarification adaptée aux usages, une information voyageurs de qualité et une billettique innovante
- Préparer l'avenir en favorisant l'innovation pour faciliter les démarches à distance, la multimodalité
- Améliorer l'attractivité des entrées de réseau

🔊) **Accessibilité : un travail de fond en continu avec les jeunes, en direction des personnes handicapées**

Tisséo Collectivités et le Lycée des Arènes, spécialisé dans les arts graphiques, collaborent depuis plusieurs années à la recherche de solutions à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs d'accessibilité des personnes concernées par le handicap mental, cognitif ou psychique.

Ainsi au cours de l'année 2017, des visuels ont été créés et apposés à côté du nom des stations de métro des lignes A et B :

- Pour accroître l'autonomie des personnes en situation de handicap cognitif ou mental par l'identification des stations lors de l'apprentissage en amont du déplacement sans avoir recours à la lecture.
- Pour faciliter la mobilité des personnes non francophones, analphabètes
- Pour rendre discernable de loin l'indication pour les personnes malvoyantes.



Des repères de déplacement compréhensibles par tous.

L'utilisateur trouvera tout au long de son parcours des visuels d'identification des stations de métro.



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

Le Lycée des Arènes et Tisséo Collectivités ont décidé de continuer leur collaboration avec les étudiants du Lycée dans la réalisation de leur projet pédagogique. Cette collaboration revêt plusieurs avantages :

- L'implication d'un acteur local.
- La sensibilisation des élèves aux problématiques du handicap.
- Une opportunité pour les élèves de travailler dans des conditions réalistes et de s'investir dans la vie de la Cité dans le cadre d'un projet pédagogique pertinent et utile.
- Participation à la conception de mallettes pédagogiques.

De son côté, l'Education Nationale souhaite faciliter l'apprentissage des déplacements en transport en commun pour l'ensemble des élèves, et notamment les personnes en situation de handicap et les élèves allophones. Dans le cadre d'un enseignement inclusif, l'Inspection Académique de Toulouse souhaite doter les écoles élémentaires des outils d'aide à l'utilisation des visuels du métro mis à disposition par Tisséo.

A cette fin, il est proposé, en complément du partenariat relatif à la mise à disposition de mallettes pédagogiques conçues en partenariat avec le Lycée de Arènes d'établir un partenariat avec l'Inspection Académique de Toulouse afin de répondre de façon pertinente et méthodologique aux besoins des enseignants.

Tisséo Collectivités dotera les élèves des écoles élémentaires situées sur le Périmètre des Transports Urbains, de mallettes pédagogiques.

Minimes Claude Nougaro

Dans sa chanson "Toulouse", l'auteur-compositeur-interprète et poète Claude Nougaro (1929-2004) a mué en hymne à sa ville ses souvenirs liés à une jeunesse difficile. **La mélodie du carillon de l'église des Minimes**, quartier de son enfance, a inspiré le thème de ce chant emblématique de la ville rose.

Une
station

Une
histoire

Une
image



Dossier de presse

Mercredi 3 juillet 2019

🔊) Œuvres d'art du réseau : partenariat avec les étudiants et l'Université Jean Jaurès

Tisséo Collectivités toujours soucieux de valoriser son patrimoine artistique riche de 48 œuvres, et de l'ouvrir au plus grand nombre a signé une convention avec l'association d'étudiants Mirabili'art et l'Université Jean-Jaurès. L'idée est de proposer à un public de scolaire des visites encadrées par des étudiants lesquels auront au préalable défini des parcours de visite. Cette nouvelle convention vient compléter le dispositif « Passeport pour l'art ».

🔊) Agenda travaux : Ma ligne A en XXL, les parcs-relais

Ma Ligne A en XXL : dernières étapes de chantier pour l'année 2019...

- **Juillet 2019** : la fin des travaux en stations et donc l'ouverture progressive au public des quais étendus à 52 mètres démarrée en février sur le même principe que pour la station Basso Cambo en septembre 2018
- **Octobre 2019** : l'achèvement de l'ensemble des travaux concernant la station Jean Jaurès
- **Décembre 2019** : la mise en exploitation de rames doubles de 52 mètres, au lieu des rames de 26 mètres actuelles

Parcs-relais Tisséo : point d'étape...

Des aires d'embarquement covoiturage

- **2018** : 23 emplacements à Ramonville
- **Fin 2019** : 26 emplacements à Borderouge
- **Fin 2020** : 20 emplacements à Basso Cambo et Oncopole

Des bornes de recharge électrique dans 4 parcs-relais

- **Fin 2020** : sélection d'un lauréat pour une étude d'installation de services de rechargement électrique pour les véhicules grâce à un appel à initiatives privé à Balma Gramont, Basso Cambo, Borderouge et Ramonville

Début des travaux au parcs-relais des Arènes : Juillet 2019

Mise en service du nouveau système de gestion des entrées / sorties des parcs relais : fin janvier 2020